

## PIERRES DORÉES

# Le plein de rendez-vous pour Bien Vivre au Bois d'Oingt

**VAL D'OINGT** L'association prévoit une exposition et le Printemps des cimetières, toujours

L'association Bien Vivre au Bois d'Oingt s'est réunie mercredi 8 mars en assemblée générale. Le trésorier a présenté le bilan financier : il ressort que les cotisations - au nombre de dix-sept - mais également des dons ont permis à l'association de pallier le manque à gagner des années précédentes, dû principalement à la pandémie. Malgré tout, les adhérents sont restés fidèles. Côté recettes, l'association a 1 546 € à sa disposition (dont 350 € de subvention de la commune). Un report du reliquat de 1 000 € sera destiné à réaliser une exposition sur les paysages. Pour les dépenses, cette année, l'association prendra en charge des dépenses de fournitures pour la remise en état des livres de la bibliothèque populaire du Bois-d'Oingt. Créée en 1877 avec un arrêté de la préfecture de 1878, elle a été mise en sommeil pendant de nombreuses années, stockée dans différents lieux non accessibles au public et peu sécurisés. La plupart des volumes sont parus entre 1800 et 1930. Ils sont rangés actuellement sur les rayonnages de la maison Pichat, au premier étage des dépendances. Côté rendez-vous et activités, Bien Vivre au Bois d'Oingt prévoit une exposition et toujours le Printemps des cimetières le 14 mai, suivi des 2, 3 et 4 juin. Elle sera aussi au Clos Pichat pour les Rendez-vous au jardin et les Journées patrimoine de pays, avec une exposition à l'ancienne église les 23, 24 et 25 juin.

**L'association toujours en désaccord avec le projet du Clos Pichat**

Enfin, Bien Vivre au Bois d'Oingt a fait



De gauche à droite : Antonia Bley, Marie-France Rochard, présidente, Rémy Dubost, trésorier.

un point sur ses désaccords profonds avec les futurs travaux du Clos Pichat (voir éditions des X et X). Pour elles, ces travaux sont "des bricolages sans solution satisfaisante, ni pour le public, ni pour les personnels qui continuent à transporter les livres à bras ou dans des caisses". Toujours selon l'association, "il a manqué au Bois d'Oingt, village de 2 600 habitants et chef-lieu de canton, une équipe municipale sensible à ces questions d'équipements culturels. D'après l'étude faite par la médiathèque départementale en 2009, et en comptant les augmentations de population, il faudrait au minimum 280 m<sup>2</sup> utiles pour la seule population du Bois d'Oingt ou 550 m<sup>2</sup> en comptant son rôle de service pour les communes environnantes telles que Légny, Ternand, Chamelet, Jarnioux, Létra ou Moiré". Le bras de fer entre la municipalité et Bien Vivre au Bois d'Oingt continue donc sur

ce sujet clivant. La réponse donnée par le maire dans nos colonnes n'a pas apaisé les tensions : un courrier a même été envoyé au sous-préfet Jean-Jacques Boyer. Dans son courrier de réponse, ce dernier explique que le maire de Val d'Oingt Pascal Terrier "est bien conscient de cette situation qui prive les personnes handicapées d'accès à certains services proposés par la médiathèque. Aussi, il m'a fait part de son intention d'intégrer la médiathèque dans le projet d'aménagement global du bâtiment Maison Pichat, dont la commune a la jouissance de ce site depuis 2011, suite à un legs qui imposait que la destination des lieux soit à but culturel et social. En fonction de l'avancement des travaux, qui pourraient démarrer fin 2023, la médiathèque pourrait être déplacée au printemps 2025".

■ Denis Brudzynski

Correspondant local de presse